

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
13/05/2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mme DALLA-ZANNA, , M. PIZZATO (Proc.), Mmes TOUZANNE, AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absent excusé : M. AMOUROUX (Proc.M.PIZZATO)

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n°5-3 a)

Budget annexe « Construction 8 logements »

DM n° 1

Transfert des charges financières.

Monsieur ROUCH Stéphane a été élu secrétaire.

La Commune ayant contracté un emprunt pour les travaux de construction des 8 logements, il y a lieu de prévoir dans le budget le transfert des charges financières ainsi qu'il suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0.00 €	8 099.00 €	0.00 €	0.00 €
R-796 : Transferts de charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 099.00 €
TOTAL 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00 €	8 099.00 €	0.00 €	8 099.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	8 099.00 €	0.00 €	8 099.00 €
Total Général		8 099.00 €		8 099.00 €

.2-

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- de modifier le budget annexe « Construction 8 logements » 2019 tel que défini ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **24.05.2019**

Pour copie conforme

En mairie, le 22 mai 2019

Le Maire,

S. SANS

